

Marcel J. Mélançon

Philosophe, professeur chercheur en bioéthique à l'Université du Québec à Chicoutimi
Directeur du Groupe de recherche en génétique et éthique du Québec (GÉNÉTHIQ)

(2001)

“Le patrimoine naturel : notre responsabilité éthique et sociale.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie retraité du Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel J. Mélançon

Philosophe, professeur chercheur en bioéthique à l'Université du Québec à Chicoutimi
Directeur du Groupe de recherche en génétique et éthique du Québec (GÉNÉTHIQ)

“Le patrimoine naturel : notre responsabilité éthique et sociale.”

Un article publié dans *Forum Forêt-Faune 1999. Conférence et table ronde sur l'intégration des activités forestières fauniques*. Chapitre 13, pp. 145-152. Chicoutimi : Département des sciences fondamentales, juin 2001, 256 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 27 septembre 2008 de diffuser toutes ses publications dans Les Classiques des sciences sociales. Cette autorisation a été reconfirmée le 30 mars 2012.]



Courriel : marcel_melancon@uquac.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 14 juin 2012 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Marcel J. Mélançon

Philosophe, professeur chercheur en bioéthique à l'Université du Québec à Chicoutimi
Directeur du Groupe de recherche en génétique et éthique du Québec (GÉNÉTHIQ)

“Le patrimoine naturel : notre responsabilité éthique et sociale.”



Un article publié dans *Forum Forêt-Faune 1999. Conférence et table ronde sur l'intégration des activités forestières fauniques*. Chapitre 13, pp. 145-152. Chicoutimi : Département des sciences fondamentales, juin 2001, 256 pp.

Table des matières

Résumé

1. La bioéthique : bref historique
2. Quelques principes éthiques directeurs
 - 2.1 Le principe de précaution
 - 2.2 Le principe de responsabilité, de solidarité et de fiduciairité
 - 2.3 Le principe de transparence
 - 2.4 Le principe de multidisciplinarité
 - 2.5 Le principe de coopération

Conclusion

[145]

Marcel J. Mélançon

Philosophe, professeur chercheur en bioéthique à l'Université du Québec à Chicoutimi
Directeur du Groupe de recherche en génétique et éthique du Québec (GÉNÉTHIQ)

“Le patrimoine naturel : notre responsabilité éthique et sociale.”

Un article publié dans *Forum Forêt-Faune 1999. Conférence et table ronde sur l'intégration des activités forestières fauniques*. Chapitre 13, pp. 145-152. Chicoutimi : Département des sciences fondamentales, juin 2001, 256 pp.

Résumé

[Retour à la table des matières](#)

L'ÉTHIQUE est une science humaine (philosophie) qui étudie la conduite humaine en tant que soumise à des valeurs, à la différence d'autres sciences humaines, telles la psychologie ou la sociologie, qui posent des jugements *de fait* sur des comportements humains individuels ou sociaux.

LA BIOÉTHIQUE est l'éthique *appliquée* au secteur des sciences de la vie et de la santé la *bio-médecine*. Elle est née dans les années 1960 d'une série de révolutions d'ordre techno-scientifique et socio-culturel. Au cours du tiers de siècle qui l'a vue naître, elle a subi une évolution historique quant à son objet d'investigation. Elle a d'abord originée du secteur *bio-médical* : c'est l'éthique *clinique* (« la conduite au *chevet du malade* »). Elle s'est ensuite étendue au champ *techno-scientifique* : c'est l'éthique de *la recherche et l'expérimentation* sur des sujets humains (« la conduite au *laboratoire* »). Les principaux principes et normes sont maintenant établis dans ces secteurs biomédicaux.

LA BIODIVERSITÉ constitue une troisième phase d'exploration, plus récente, de la bioéthique, sous la pression d'une nouvelle prise de conscience : celle d'un patrimoine collectif à préserver, voire à restaurer. La bioéthique est mainte-

nant sommée d'analyser la conduite face la bio-diversité (le « *bios* » grec qui va bien au-delà de la stricte biologie) pour maintenir et préserver le polymorphisme, l'habitat et les interrelations entre les vivants. La bioéthique est ainsi passée des enjeux liés aux « poumons d'acier » (les respirateurs artificiels des années 1960) aux « poumons forestiers », (les respirateurs de la planète des années 2000).

[146]

L'OBJECTIF DE LA COMMUNICATION est : (1) de tracer un bref aperçu de l'histoire de la bioéthique ; (2) de mettre l'accent sur les nouvelles responsabilités éthiques et sociales qui incombent aux clients humains de la forêt (industries forestières et autres consommateurs forestiers) face aux habitants non humains de cette forêt (faune et flore) ; (3) de signaler des valeurs qui doivent être hiérarchisées dans notre « agir forêt-faune » (valeurs économiques, esthétiques, sociales), si l'on veut respecter les vivants humains et sub-humains qui partagent la même habitation collective, l'écosystème global.

[147]

Hippocrate (Ve s. A.C.), père de la médecine occidentale, imposait à ses disciples l'obligation de prêter un serment les obligeant à prendre soin de la santé du patient, à la conserver et à la restaurer si elle était atteinte, mais en aucun cas concourir à sa détérioration.

Les professionnels de la protection de la biodiversité, notamment en matière de forêt/faune (agents gouvernementaux, biologistes, conservateurs et environnementalistes, etc.) ne prêtent pas formellement un tel serment. Ils ont cependant le devoir professionnel face aux autres citoyens, d'être les gardiens de la vie sub-humaine et de la vie humaine en autant que celle-ci puisse être affectée dans l'interaction avec l'environnement.

Plus impérativement encore, ils doivent être les chiens de garde de la nature, aboyer en cas de danger et, dans certaines circonstances, mordre s'il y avait abus ou surexploitation du patrimoine naturel. En effet, la société les a formés, puis salariés. En retour, nous avons, en tant que citoyens, des attentes, voire des exi-

gences envers eux en tant que gardiens et porte-parole des ressources qui constituent notre patrimoine humain collectif.

D'autre part, les simples citoyens qui partagent l'habitat-terre ont aussi des devoirs. En effet, la protection de l'environnement et des écosystèmes, ainsi que le maintien de la biodiversité ne sont pas que l'apanage des professionnels de la biologie, des gestionnaires et de l'État ; ils constituent des enjeux majeurs qui nous interpellent comme citoyens et comme société. Si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs.

Le couple droit/devoir enfante la responsabilité en éthique. En effet si, d'une part, nous avons le droit d'utiliser, d'aménager et même de modifier la nature, il y a par contre un devoir de la protéger contre d'éventuels prédateurs (prédateurs industriels, par exemple), en fonction des générations futures. C'est là notre responsabilité comme professionnels, comme citoyens et comme société. Nous sommes tous collectivement solidaires et responsables face au capital-nature, tout comme les médecins face au capital-santé.

Parler de droits, de devoirs, de responsabilités, relève de l'éthique ; mais appliquer ces concepts au vivant, qu'il soit humain [148] ou infra-humain nous amène à traiter de *bio-éthique*. C'est ce que cette présentation voudrait souligner.

L'objectif de la communication est donc : (1) de tracer un très bref aperçu de l'histoire de la bioéthique dont la biodiversité constitue l'un des champs d'investigation ; (2) de mettre l'accent sur les nouvelles responsabilités éthiques et sociales qui incombent aux clients humains de la forêt (industries forestières et autres consommateurs forestiers) face aux habitants non humains de cette forêt (faune, flore) ; (3) de signaler des valeurs qui doivent être hiérarchisées dans notre « agir forêt-faune » (valeurs économiques, esthétiques, sociales), si l'on veut respecter les vivants qui partagent la même habitat commun et le même écosystème global.

1. La bioéthique : bref historique

[Retour à la table des matières](#)

L'éthique est une science humaine (philosophie) qui étudie la conduite humaine en tant qu'elle se soumet à des valeurs - à la différence d'autres sciences humaines, telles la psychologie ou la sociologie, qui posent des jugements *de fait* sur des comportements humains individuels ou sociaux.

La bioéthique est l'éthique *appliquée* au secteur des sciences de la vie et de la santé : la *biomédecine*. Elle est née dans l'effervescence des années 1960, suite à une série de révolutions d'ordre économique (le cc boom » d'après-guerre) technoscientifique (transplantations d'organes, respirateurs, etc.) et socio-culturel (mouvements des droits civils, du féminisme, du pacifisme, etc.). Au cours du tiers de siècle qui l'a vue naître, elle a subi une évolution historique quant à son objet d'investigation. Elle a d'abord originé du secteur *biomédical* : c'est l'éthique clinique (cc la conduite *au chevet du malade* »). Elle s'est ensuite étendue au champ *techno-scientifique* : c'est l'éthique de la *recherche et l'expérimentation* sur des sujets humains (« la conduite *au laboratoire* »). Les principaux principes et normes sont maintenant établis dans ces secteurs biomédicaux.

La biodiversité constitue une troisième phase d'exploration, plus récente, de la bioéthique, sous la pression d'une nouvelle prise de conscience : celle d'un patrimoine collectif à préserver, voire à restaurer : l'habitat humain et la diversité de la vie. Ainsi [149] la bioéthique est maintenant sommée d'analyser la conduite face à la bio-diversité (le « bios » grec qui va bien au-delà de la stricte biologie) pour maintenir et préserver le polymorphisme, l'habitat et les inter-relations entre les vivants. La bioéthique est ainsi passée des enjeux liés aux « poumons d'acier » (les respirateurs artificiels des années 1960) aux « poumons forestiers » (les respirateurs de la planète des années 2000).

La génomique vient, très récemment, de s'ouvrir comme un autre volet de la diversité, surtout avec les programmes de cartographie et de séquençage des génomes, dont celui du GÉNOME HUMAIN. Ils se proposent d'analyser l'information génétique qui constitue l'infrastructure moléculaire de tout vivant. Ils rendent possible l'abolition des frontières inter-spécifiques et la recombinaison du vivant,

en même temps que la 'création' de nouvelles espèces. Mais il n'y a pas lieu, ici, de développer ce secteur de la bioéthique.

2. Quelques principes éthiques directeurs

[Retour à la table des matières](#)

Quels seraient les principaux principes qui devraient gouverner notre conduite pour agir comme des agents responsables face à la préservation de notre patrimoine naturel ?

Tout d'abord, un prérequis méthodologique. Les diverses sciences possèdent chacune leurs instruments méthodologiques pour analyser un phénomène spécifique : appareils sismographiques, de télédétection, etc., qui leur permettent de conduire les observations et expérimentations.

L'éthique et la bioéthique sont dotées de leur propre méthode qui leur sert de poids et mesure : ce sont des *principes* qui déterminent les normes, règles ou règlements multiformes. Ces principes sont des jugements généraux issus de l'expérience, souvent millénaire, qui sert à mesurer ce qui est 'bien', 'moins bien', ou 'mauvais' dans l'agir individuel ou collectif.

En l'occurrence, ici, quels devraient être les principes éthiques qui devraient présider à notre action pour respecter la biodiversité, tant écologique que génomique ? Ce sont les principes suivants qui nous permettent de relever le défi face aux enjeux qu'il nous faut relever en tant que professionnels, citoyens ou [150] société. Ils ont été émis en partie par la Déclaration de Rio et celles qui l'ont suivie. Ces principes sont inter-reliés et complémentaires.

2.1 Le principe de précaution

L'euphorie des grandes révolutions industrielles du siècle dernier, accompagnées de ce qu'on qualifie de « capitalisme sauvage », nous a légué un environnement qu'on doit maintenant dépolluer et restaurer à coup de ressources technologiques, financières et humaines. De plus, une nouvelle vision du monde vient

d'attirer l'attention sur deux réalités : les ressources naturelles ne sont pas illimitées et l'on doit assurer un développement durable de ces ressources (par exemple le reboisement après les coupes forestières).

La prévoyance, la vigilance, la lucidité et la prudence dans le développement s'avèrent désormais incontournables si l'on veut assurer une relation harmonieuse entre l'homme et la nature et une transmission d'un habitat sain pour les générations à venir.

2.2 Le principe de responsabilité, de solidarité et de fiduciarité

[Retour à la table des matières](#)

Des décisions ou orientations doivent être pensées en fonction des générations futures. L'axiome amérindien est éloquent à cet égard : cc La terre ne nous est pas donnée en héritage, elle nous est prêtée par les générations à venir ». Nous sommes des fiduciaires redevables, face à nos descendants, du capital-nature que nous leur léguerons :

- qualité de l'habitat planétaire impliquant des « denrées » primordiales pour la vie que sont l'eau, l'air, la faune et la flore ; sans cette qualité nous risquons de vouer les générations futures à une insuffisance respiratoire ou alimentaire ;
- qualité de la santé génomique du patrimoine génétique des individus, des espèces et des écosystèmes, sinon nous risquons d'hypothéquer la vie ou la survie de ceux qui viendront après nous ; ici, les organismes génétiquement modifiés doivent attirer particulièrement l'attention.

« Suis-je le gardien de mon frère ? » Nous le sommes, que nous le voulions ou non.

[151]

2.3 Le principe de transparence

[Retour à la table des matières](#)

Que ce soit dans l'ordre scientifique proprement dit (ce qui se passe dans les laboratoires) ou dans l'ordre des sciences appliquées (ce qui est mis en œuvre sur le terrain) de la foresterie, de l'agronomie, ou de l'environnement, la transparence est primordiale. Transparence face aux pairs et transparence face au public. Ici encore, une des meilleures garanties de décisions ou orientations responsables est l'information et le débat entre pairs et dans la société. Les médias ont aussi un rôle important à jouer dans l'information : celui de courroie de transmission entre ce qui se passe dans les bureaux ou les laboratoires, et le grand public.

Tout ce qui pourrait se décider ou se réaliser en vase clos peut être suspect, lorsqu'il est question d'orientations qui engagent l'avenir.

2.4 Le principe de multidisciplinarité

Le cheminement parallèle de la biologie (entendue au sens large des sciences de la vie) et des sciences humaines devrait être une chose du passé. Les enjeux, défis et dilemmes qui surgissent maintenant des biosciences et biotechnologies transcendent chacune des disciplines.

Au temps du biologiste Aristote (IV^e s. A.C.), philosophie et sciences logeaient sous un même toit et cohabitaient à une même table. Elles se sont ensuite séparées et ont cheminé parallèlement jusqu'aux années d'après-guerre. Maintenant, sagesse, éthique et sciences doivent retourner à la complémentarité de départ, tout en gardant certes chacune leur originalité et leur méthode spécifique. Cependant la nouveauté, la complexité et l'impact sur les générations futures nécessitent une analyse et une prise de décision multidisciplinaires en regard des problèmes qui transcendent de ces disciplines.

2.5 Le principe de coopération

[Retour à la table des matières](#)

Finalement, un dernier principe, corollaire du principe de solidarité, a été formulé lors de la discussion avec les membres du Comité organisateur de ce Forum Forêt-Faune : le principe de [152] coopération entre les divers clients de la forêt-faune, à savoir les industries forestières, les chasseurs et les pêcheurs, voire les promeneurs.

S'il existe des valeurs économiques, respectables par ailleurs, il y a aussi des valeurs sociales et esthétiques à respecter. Ce principe de collaboration entre les divers acteurs de la forêt-faune implique un esprit de collaboration et une exclusion des rapports de force entre les divers intervenants. La mise en commun des ressources et des efforts constituent un levier puissant pour préserver ce que la Nature nous a transmis après des millions d'années de gestation : une forêt-faune qui permet à notre planète de respirer et à nos collègues humains de jouir d'un habitat où il fait bon vivre.

Conclusion

En guise de conclusion, la bioéthique qui étudie la conduite individuelle et collective face aux avancements des sciences et technologies de la vie et de la santé, a subi une profonde évolution. Elle a passé, sans pour autant le délaissé, du champ de la biomédecine à celui de la biodiversité.

Elle est une réponse, en même temps qu'une réaction, de l'intelligence humaine pour auto-préserver sa santé physique, mentale et environnementale. Elle nous somme de nous mettre ensemble pour penser et trouver des solutions afin de sauvegarder notre patrimoine actuel en fonction des générations à venir.

Remerciements au Comité organisateur du Forum Forêt-Faune, de même qu'à l'Association des biologistes du Québec qui m'ont décerné le titre de Membre honoraire (1998-1999).

Fin du texte